

COMPTE-RENDU

Séance du Conseil Municipal du 22 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT, Maire.

Présents : Martine LABAT, Serge HOLUBOWICZ, Jean-Yves BOUSSIER, Jean BRILLOUET, Laurent LAPEYRE, William SOYER, Dona BASTIN, Jean-Claude MORLAIS, Geoffrey LORIN-BIRD, Christian STREET, Jean-Marie CAZENAVE, Claire BOUSSIER.

Secrétaire de séance : Claire BOUSSIER

1.Demandes de subventions – Financement city-stade :

Suite à une erreur sur le plan de financement lors de la délibération du 18 février 2022, et à la demande de la préfecture, nous devons refaire les délibérations concernant les demandes de subventions. Le plan de financement est le suivant : DETR : 11295.27 (20%), ANS : 28238.18 (50%), REGION : 5647.63 (10%), AUTO-FINANCEMENT : 11295.30 (20%)

Vote à l'unanimité.

2.SDE : remplacement de lampes :

Il reste 2 points lumineux à remplacer. Dépense évaluée à 2500€ HT.

Participation de la commune : 15% soit 375€ HT. Participation SDE : 15% soit 375€. Financement Intracting porté par le SDE : 70% soit 1750€. Proposition de remboursement sur 13 ans avec échéance annuelle de 134.61€.

Le SDE prend également à sa charge les frais de maîtrise d'œuvre, la TVA et les intérêts d'emprunt.

A l'unanimité, le conseil ne veut pas bénéficier du crédit et préfère régler le montant en une seule fois.

3.Convention CCPL :

Proposition de la CCPL de mettre à disposition des communes les services techniques de la CCPL pour effectuer des travaux d'espaces verts (25€/h/agent), entretien du petit patrimoine bâti (24€/h/agent), entretien ménager (22€/h/agent)

Convention établie pour 3 ans jusqu'au 31/12/2024. Proposition acceptée à l'unanimité.

3.Subvention voyage scolaire :

La classe découverte est organisée cette année pour 36 élèves de l'école (CE2, CM1, CM2) à Toulouse, du 9 au 11 mai 2022.

Coût total par élève : 195.92€. Participation des familles : 75.92€. Participation de l'Association des Parents d'élèves : 60€. Une participation de 60€ par enfant est demandée à la commune. 7 élèves sont concernés soit 420€.

Accord à l'unanimité.

5.Subvention pour l'UKRAINE :

A l'unanimité, le conseil décide de mettre une somme de 1000€ de côté pour aider les familles ukrainiennes qui seront hébergées à Galan ou dans les communes avoisinantes.

6.Avancement de grade du personnel.

A l'unanimité, le conseil décide de promouvoir 3 agents techniques territoriaux au grade d'agent technique territorial principal 2^{ème} classe, et un agent territorial principal 2^{ème} classe au grade d'agent technique territorial principal 1^{ère} classe.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Un administré désire acheter une bande de terrain à la commune, terrain qui jouxte sa propriété, afin de planter des arbres. Nous allons demander leur accord aux voisins qui ont une sortie sur ce terrain communal.

Minimiser le coût des boues de la STEP : l'idée est de mettre en place des lits de séchage des boues plantés de roseaux. Nous allons demander à l'ADAC d'établir un cahier des charges afin d'étudier cette possibilité.

Epicerie RIVA : Mme RIVA désire revoir l'agencement du magasin afin de passer enseigne « CASINO ». Des travaux sont à prévoir. Nous allons demander à Mme RIVA le cahier des charges de CASINO afin d'étudier les modifications demandées.

Régulation de la population de pigeons sur la commune : un technicien est venu et nous a expliqué les différentes solutions. Peut-être réhabiliter le pigeonnier de l'ancien couvent. Etude et devis à venir.

Sécurité routière : L'entreprise « SIGNATURE » est venue expliquer le projet de chicanes, balises et emplacements de stationnement sur la route principale, et a donné des pistes pour la sécurité route de Trie, place des Ormeaux et rue de la Baïse au niveau de l'école.

Container à ordures près de la vieille porte : à l'unanimité, le conseil décide de le retirer. Nous allons prendre contact avec le SMECTOM.

On nous demande un container pour les piles, les ampoules et tubes néons, ainsi qu'un ramassage mensuel des encombrants. Nous allons étudier tous ces sujets avec les intervenants compétents.

Rappel de la fête de la Tourte le dimanche 7 août 2022

Il y a du terreau et du BRF à disposition de la population à l'aire de repos. L'info va être mise sur le site internet.

Fin de la réunion à 23h

